

ECA - CEA



Economic Commission for Africa
Commission économique pour l'Afrique

- 7 JUIN 2000

MSF - OUT - 0831/06

Date: 5 avril 2000

Ref.: ECA/RCID/LEH/2087/00

06 JUN 15 11:29

CABLE UNIT

COMMUNICATIONS
UNITObjet: Troisième et dernière évaluation du Programme UNTACDA II

Monsieur le Secrétaire général,

Vous vous rappelez sans doute que la onzième réunion de la Conférence des ministres africains des transports et des communications, qui s'est tenue au Caire (Egypte) du 25 au 27 novembre 1997, a décidé de procéder à une évaluation globale de la deuxième Décennie des Nations Unies pour les transports et les communications en Afrique (UNTACDA II) et de soumettre celle-ci à la douzième session de la Conférence qui doit se tenir au premier trimestre de l'an 2001. Cet exercice permettra d'évaluer l'impact global du programme UNTACDA II au regard notamment des objectifs qualitatifs et quantitatifs réalisés.

L'évaluation sera menée à bien conformément aux dispositions énoncées dans le paragraphe 13 (iv) de la résolution ECA/UNTACDA/Res.97/97 par laquelle la Conférence a spécifiquement invité la Commission économique pour l'Afrique (CEA) à élaborer un rapport de synthèse sur l'état de mise en oeuvre des projets et activités inscrits au titre du programme UNTACDA II sur la base de rapports élaborés par les Etats membres, les organisations sous-régionales et les institutions spécialisées de l'Organisation des Nations Unies (ONU) et portant sur la situation des projets et des activités entrepris à l'occasion de la mise en oeuvre du Cadre d'action arrêté pour le programme de la Décennie.

En vue de respecter les échéances, l'évaluation devra être terminée avant la fin de l'année 2000. Le Comité de coordination interinstitutions (IACC) du programme de la Décennie examinera d'abord le projet de rapport d'évaluation avant de le finaliser et de le soumettre à l'examen de la douzième réunion de la Conférence des ministres africains des transports et des communications. Vous trouverez ci-joint : les termes de référence de l'évaluation ; les deux annexes portant sur les objectifs et les stratégies du programme UNTACDA II ; une liste des projets soumis en 1991 par votre secrétariat en vue de leur inscription au programme UNTACDA II. A cet effet, votre secrétariat est invité à procéder à une évaluation de l'état d'avancement et des progrès accomplis dans l'exécution desdits projets.

M. Magnus Teye Addico
 Secrétaire général

Organisation maritime de l'Afrique de l'Ouest et du Centre (OMAOC)
 Abidjan (Côte d'Ivoire)

Fax : (225) 20 22 31 97/ 20 22 74 93/94

c/o CCODP

P4/19



2

Les organisations sous-régionales n'ayant soumis aucun projet dans le cadre du programme UNTACDA II sont invités à faire un rapport portant essentiellement sur l'exécution des objectifs et des stratégies du programme. Elles sont également invitées à faire un rapport sur les autres questions de transports et de communications qui ont été traitées au cours de la période de mise en oeuvre du programme conformément à la liste figurant à la section II (b) iii des termes de référence.

Le rapport ne devra pas dépasser 25 pages, y compris les annexes, et devra être reçu par la CEA au plus tard à la fin du mois de juin 2000.

Veuillez également noter que la présentation du rapport et les données y figurant devront être conformes au paragraphe 26 des termes de référence.

Dans le cadre de ce travail, la CEA recrutera des consultants qui seront chargés d'analyser les rapports et les données émanant des Etats membres, des organisations sous-régionales et des institutions spécialisées de l'ONU et de préparer, au siège de la CEA, le rapport final d'évaluation sur le programme UNTACDA II.

Comptant sur votre coopération et votre participation active à cet important exercice d'évaluation, je vous prie d'agréer, Monsieur le Secrétaire général, les assurances de ma considération distinguée.

Le Secrétaire exécutif

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'K.Y. Amoako'.

K.Y. Amoako

2/19

Etat d'Exécution des Projets inscrits au Programme de UNTACDA II
(Juillet 1997)

Pays/ Organisation:

(MINICOMMAR) OMAOC

Code du projet	Titre du projet	Coût Local (M\$)	Fonds Externes (M\$)	Coût Total (M\$)	Fonds Mobilisés (M\$)	Observation
MST1-68-01	Assistance technique en vue de la participation de la sous-région de l'Afrique de l'Ouest et Centrale dans le transport des vracs	0.00	1.00	1.00		
MST1-68-02	Etude de faisabilité d'un institut régional de documentation, recherche et d'études maritimes	0.00	3.00	3.00		
MST1-68-03	Etudes sur les activités d'assurance maritime dans la sous-région	0.00	0.55	0.55		

2/19

MST1-68-04	Programme régional de séminaires et de voyages d'études sur divers aspects des transports maritimes	0.00	0.55	0.55		
MST1-68-05	Assistance technique pour la mise à jour et l'harmonisation des législations maritimes des pays de la CMEAOC	0.00	0.72	0.72	0.72	
MST1-68-06	Assistance technique pour la création et le renforcement de conseils des chargeurs	0.00	1.20	1.20	1.20	
MST1-68-07	Assistance technique pour l'amélioration de la gestion commerciale des compagnies de navigation nationales et multinationales et de la création de consortiums	0.00	5.00	5.00	5.00	
MST1-68-08	Assistance technique en vue de la définition d'un programme de transport maritime	0.00	0.35	0.35	0.35	

4/19